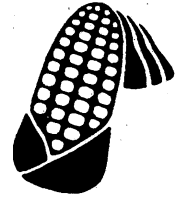




**AMÉRIQUE
LATINE**



D 2192 • AmL36
1-15 décembre 1997

MOTS-CLEFS

Dettes

Développement

Ajustement structurel

Finance

Marché mondial

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

Rencontre internationale pour une stratégie commune

LA DETTE EXTÉRIEURE ET LA FIN DU MILLÉNAIRE

Il est frappant de constater à quel point il est peu question depuis quelque temps de la dette extérieure des pays pauvres. La réalité n'en est pas moins là et continue d'affecter gravement les peuples d'Amérique latine. L'essentiel du constat qui s'impose ainsi que des propositions pour l'avenir ont fait l'objet de la déclaration finale de la rencontre internationale sur "La dette extérieure et la fin du millénaire" qui s'est tenue à Caracas à l'initiative du Congrès du Venezuela et du Parlement latino-américain¹, du 10 au 12 juillet 1997.

Nous, parlementaires latino-américains, hommes et femmes, de tous les pays du continent, accompagnés de personnalités éminentes d'Amérique du nord et d'Europe, ainsi que de représentants d'organisations les plus diverses : sociales, politiques, patronales, groupements professionnels, syndicaux, académiques et religieux, réunis à Caracas (Venezuela), les 10, 11 et 12 juillet de cette année, après un large débat sur le problème de la dette extérieure qui affecte nos pays, sommes convenus de faire la déclaration suivante :

La situation de la plupart de nos économies est aujourd'hui marquée par l'endettement des États, dont les gouvernements ont commis des erreurs et des maladresses au niveau économique. De leur côté, les pays bailleurs de fonds ont abusé des conditions de négociation, ce qui, renforcé par les courants économiques dominants, limite les gouvernements débiteurs dans leurs propres décisions.

Dans la réalité des faits, le capital financier international, lorsqu'il est créateur des États, ne court aucun risque, du fait que les prêts sont garantis. De plus, ces prêts non seulement ne se sont pas trans-

formés en investissements productifs, mais ils ont eu des répercussions négatives sur eux.

Par ailleurs, les crédits alloués ont été transformés en actions par l'intermédiaire des bons de commerce Brady. Ainsi, le capital créateur se cache derrière des millions de propriétaires difficiles à localiser et qui négocient ces titres sur le marché, entraînant ainsi une circulation intense dans les bourses de valeurs, tandis que les populations continuent à payer le coût du réajustement et du changement structurel.

Cependant, les organismes créditeurs, à travers les différents accords passés avec les débiteurs, fixent les montants et les postes du budget national, ainsi que l'orientation générale de nos économies. Celles-ci sont prises au piège dans un véritable cercle vicieux : pour rembourser, elles ont besoin d'argent, et pour obtenir de l'argent, elle doivent s'endetter. À cela s'ajoute le fait que les créanciers ont augmenté les taux d'intérêt unilatéralement. On en vient ainsi à de véritables pratiques usurières, condamnées par les principes généraux du droit énoncés dans le Statut de la Cour internationale de justice.

Voilà pourquoi, alors que plus du double du montant de la dette contractée a déjà été remboursé, celle-ci se trouve multipliée.

La dette publique a pour seul répondant les revenus de l'État. Et pourtant, la dette extérieure n'inclut pas seulement celle contractée par l'État. Dans certains pays, une partie importante du secteur privé a contracté des emprunts à l'extérieur, avec la garantie publique. Lorsque les engagements n'ont pu être honorés, une partie de cette dette privée est devenue publique - l'État l'ayant cautionnée a dû l'assumer - mais, dans bien des cas, sans avoir récupéré les bons de garantie avec lesquels il pourrait récupérer les sommes payées.

Étant donné l'insuffisance des revenus publics, les gouvernements ont recours à de nouveaux emprunts. Acculés à chercher de nouvelles ressources et soumis aux pressions des nouvelles conditions de prêts, les États doivent recourir à la création de nouveaux impôts, à l'augmentation de ceux déjà existants, à la hausse systématique des tarifs des ser-

1. Le Parlement latino-américain est une instance régionale d'échange et de concertation mais sans pouvoir délibératif (NdT).

vices publics, à l'endettement intérieur, à la vente d'actifs publics stratégiques et à la surexploitation des richesses naturelles non sans conséquences néfastes sur l'environnement. C'est ainsi que l'on réduit sévèrement la consommation de biens de première nécessité. Le marché intérieur s'étiole, l'investissement productif chute et le chômage augmente.

Le résultat, c'est que la répartition du revenu national régresse très sérieusement, entraînant une dette sociale avec ses conséquences inquiétantes d'incertitudes et d'instabilité. Tout cela est le produit de modèles de développement incompatibles avec les conditions propres à la région, qui nous sont imposées de l'extérieur et qui sont même parvenues à mettre en danger le développement des processus démocratiques.

Dans de telles circonstances, atteindre des seuils de développement et mettre en place des systèmes de redistribution sociale garantissant un niveau de vie digne de tout être humain, deviennent des objectifs hors de portée. De ce fait, la dette publique n'est pas seulement un problème économique, politique et social : elle est aussi un problème éthique.

Pour toutes ces raisons, nous affirmons que :

1. Dans bien des cas la dette a été contractée **en violant la légalité des pays** prêteurs et, dans certains cas, celle des pays emprunteurs.

2. Le paiement de la dette en étant reporté sur la population par le biais des impôts et de l'augmentation systématique des tarifs des services publics, entraîne **une diminution de la demande intérieure et une augmentation du chômage et de la pauvreté.**

3. Les tentatives des différents gouvernements pour négocier et résoudre le problème de la dette chacun de son côté, les a affaiblis face à leurs créanciers.

4. L'endettement des gouvernements **limite l'autonomie des États** dans leur prise de décisions et l'exercice de leur souveraineté.

5. La dette publique est devenue le mécanisme mondial le plus puissant pour soutenir **la croissance du capital financier spéculatif** sans que celui-ci profite de quelque manière que ce soit aux économies soi-disant bénéficiaires, et sans couvrir non plus le moindre risque.

6. La voie choisie par certains gouvernements qui **vendent des actifs stratégiques de l'État** pour honorer le service de la dette, affecte de manière négative les économies nationales.

En conséquence, la Rencontre internationale sur la dette extérieure et la fin du millénaire se prononce pour :

1. Soutenir activement les initiatives, les démarches et les efforts réalisés par le Parlement latino-américain¹ pour **mettre au point une stratégie commune** dont l'objectif est d'entrer dans le XXI^{ème} siècle sans le poids de la dette qui freine le développement de nos pays.

2. Déployer sur le continent américain et dans tous les pays touchés par les effets de la dette, **une mobilisation intense en vue d'unir nos forces et de proposer à nos gouvernements** respectifs d'adopter une nécessaire stratégie commune de négociation avec les pays prestataires. Dans ce sens, nous sollicitons le soutien et la solidarité de la part des secteurs intellectuels, sociaux, religieux et celui des entreprises tant de nos pays que des pays développés.

3. Soutenir les initiatives du Parlement latino-américain pour que **ce problème soit posé devant l'Union interparlementaire.**

4. Exhorter les parlements de la région à constituer des **commissions spéciales d'enquête et d'évaluation des dettes publiques extérieures**, afin de stimuler les politiques nationales dans la recherche de solutions.

5. Exhorter les parlements nationaux d'Amérique latine et d'Europe à introduire des projets de déclaration ou de loi demandant instamment aux pouvoirs exécutifs de chaque pays de promouvoir, par l'intermédiaire de leurs missions permanentes aux Nations unies, un projet de résolution demandant à **la Cour internationale de justice** une opinion consultative sur les aspects juridiques internationaux de la dette extérieure (Art. 96 de la Charte des Nations unies, et Art. 38, 65 et 68 du Statut de la Cour internationale de justice), dans le sens de l'exhortation de la XII^{ème} Conférence interparlementaire Union européenne-Amérique latine, qui s'est réunie à Bruxelles en juin 1995 (Résolution n° 27).

6. Déclarer que les créanciers des pays latino-américains sont en même temps **débiteurs dans le domaine écologique,**

aspect qui doit être quantifié et pris en compte dans le traitement multilatéral de la dette extérieure.

7. Soutenir activement l'initiative de S.S. Jean-Paul II qui a déclaré **l'an 2000 année de Jubilé en matière de dette extérieure.** Dans le même sens, soutenir le projet de la ville de Florence d'organiser un colloque international sur la dette pour le développement cette année-là.

8. Proposer aux **organismes interparlementaires d'autres régions** de réaliser des actions conjointes permettant de rassembler des efforts et de promouvoir une stratégie commune avec le Parlement latino-américain pour ce qui concerne la dette extérieure.

9. Soutenir l'initiative de créer un **Forum des débiteurs**, proposé par le Conseil national de l'économie et du travail de la République d'Italie.

10. Exiger des organismes financiers multilatéraux qu'ils redéfinissent la gestion de la dette extérieure dans le sens d'**une plus grande justice envers les peuples en développement.**

11. Promouvoir des **campagnes d'information** auprès de la population, s'appuyant sur les études des commissions techniques constituées à cet effet dans chacun de nos pays.

12. Désigner une délégation de représentants de différents organismes et comprenant des personnalités qui présenteraient les conclusions de cette Rencontre internationale **devant le VII^{ème} Sommet ibéro-américain** qui doit se tenir à Porlamar, Île de la Margarita, Venezuela².

13. Inviter le Parlement latino-américain, les parlements régionaux et les parlements nationaux à former **une instance plurielle à l'échelle de ce continent**, pour planifier, programmer, exécuter et donner une suite aux actions convenues lors de cette Rencontre.

2. Depuis 1991 se tient une réunion annuelle des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine, d'Espagne et du Portugal, sur des thèmes tels que la démocratie, le développement et la culture. Le dernier sommet au Venezuela a eu lieu le mois de novembre dernier (NDT).

Passages mis en caractères gras par DIAL.

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.